



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil municipal

Avis spécial vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance **extraordinaire** du conseil municipal de cette Ville est convoquée, par :

Monsieur le maire, Pierre Richard
pour être tenue **LE JEUDI 3 SEPTEMBRE À 17 h 30**
et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

1 Ouverture et constatation du quorum.
2 Adoption de l'ordre du jour.
3 Période de questions.
4 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 août 2026 à 19 h 00.
5 Création de catégories et de sous-catégories d'immeubles - Rôle d'évaluation foncière 2027-2028-2029
6 Période de questions générales.
7 Clôture et levée de la séance.

Donné ce 2 septembre 2026.

La directrice générale adjointe,

mppharand
Me Marie-Pier Pharand
Assistante-greffière

ATTESTATION

Je soussignée, Marie-Pier Pharand, assistante-greffière certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les membres du conseil municipal en leur transmettant par courriel, à l'adresse électronique que chaque destinataire a indiqué être l'emplacement où il accepte de recevoir les documents qui lui sont destinés, entre 9 h et 17 h ce 2 septembre 2026

mppharand

Marie-Pier Pharand
Assistante-Greffière

2 septembre 2026

Date :